Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

SCEA DE CHAMBERNE

SCEA au capital de 73005 € Siège social : 16 rue de l'Issue 21250 Labruyère 351 907 845 RCS DIJON L'AGE du 22/07/2020 a décidé de : Transférer le siège social de la société 78 Route de Seurre, 21170 Losne Nommer en qualité de Gérants : M. LHUISSIER Hervé, demeurant 16 ruelle des Moreaux, 21170 Losne et Mme Anne Sophie SEGUIN demeurant 78 route de Seurre 21170 Losne Modifications à compter du 22/07/2020. Mention au RCS de Dijon

AL213728243

MODIFICATION DE CAPITAL

IMT INVEST

SAS au capital de 30.000 Euros
Siège social : 8 Rue de l'Œuvre
21140 SEMUR EN AUXOIS
480 150 010 RCS Dijon

Aux termes des décisions du Président en date du 20/12/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 4.955.850 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL213728240

SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'ETUDES FERROVIAIRES «LOCOFER»

Société à responsabilité limitée
au capital de 62 000 euros porté à 200 000 euros
Siège social : 19 Rue de Fontaine les Dijon
21000 DIJON
510 155 997 RCS DIJON

Par décision du 18/08/2020, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 138 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes: Ancienne mention: Capital social: 62 000 euros - Nouvelle mention: Capital social: 200 000 euros - Pour avis - La Gérance

AL213728259

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole Groupement de Producteurs Simmental Française

Siège Social : 1 rue des Coulots - 21110 BRETENIERE
Coopérative agréée sous le n° 2415

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 11 Septembre 2020 à 8h30, à Bretenière (21110) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Ouverture de séance et constitution du bureau
- Approbation du procès-verbal de l'A.G.O. du 20 juin 2019
- Compte rendu d'activité de l'année 2019
- Examen, approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice 2019
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes et quitus aux Administrateurs
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités administrateurs
- Allocation d'un budget pour la formation des administrateurs
- Approbation des conventions réglementées
- Constatation de la variation du capital social
- Pouvoirs en vue des formalités

A titre extraordinaire :

- Adoption des nouveaux modèles de statuts de coopérative agricole conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 20 Février 2020 et mise en conformité
- Confirmation de l'option statutaire
- Adoption corrélative des statuts de la coopérative dans leur intégralité
- Pouvoir en vue des formalités

Selon toute vraisemblance, en raison du nombre important d'associés coopérateurs appelés à voter, cette première assemblée ne réunira pas le quorum requis.

Les associés coopérateurs sont dans ces conditions, convoqués à une seconde assemblée qui délibérera sur le même ordre du jour et qui se tiendra le :

Lundi 21 Septembre 2020 à 9 h 30

Salle de la Fontaine 52190 ESNOMS AU VAL

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 38 § 2 des statuts, chaque membre de GAEC ayant la qualité de chef d'exploitation est appelé à voter les résolutions proposées, soit en assistant aux assemblées, soit en se faisant représenter.

Le Conseil d'Administration

AL213728238

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce AL213328149 publiée dans TERRES DE BOURGOGNE du 14/08/2020 concernant AMS MARSANNAY. Il fallait lire: «siège social: 6 rue André Ampère 21160 MARSANNAY LA COTE» au lieu de «6 rue René Ampère 21160 MARSANNAY LA COTE».

AL213728241

MODIFICATION DE STATUTS

EARL JANE ET SYLVAIN

EARL au capital de 7 700 €, Siège social à GEVREY CHAMBERTIN (21220) 9 rue du Chêne, 424 986 651 RCS DIJON. Suivant décisions des associés du 31 juillet 2020, il résulte que la dénomination sociale a été remplacée par « JANE ET SYLVAIN » ; l'objet social a été remplacé par « l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime, l'accomplissement des opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime, plus généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet » ; les statuts ont été mis à jour en conséquence ; la société a été transformée en SCEA et un nouveau texte des statuts a été adopté. Le capital et la durée demeurent inchangés. La cession de parts sociales à des tiers est soumise à agrément des associés ; le siège social a été transféré de GEVREY CHAMBERTIN (21220) 9 rue du Chêne à GILLY LES CITEAUX (21640) Lot 4, ZA La Petite Champagne, à compter du 1er août 2020, et les statuts ont été mis à jour en conséquence ; la société EDDA, SAS située à GILLY LES CITEAUX (21640) Lot 4, ZA La Petite Champagne, 887 536 449 RCS DIJON, a été nommée Gérant en remplacement de Monsieur Sylvain RAPHANAUD avec effet au 1er août 2020.

AL213728156

PHG FINANCIERE

SC au capital de 1000 € Siège social : 10 rue du Fort 21800 Sennecey lès Dijon 528 399 710 RCS Dijon En date du 26/08/2020, L'AG Mixte a décidé de : Transférer le siège social de la société 67 chemin des varosses 74400 Chamonix Mont Blanc Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : l'animation, l'organisation, le management et la gestion, prestations de tous services à toutes sociétés dans lesquelles elle détient ou non une participation. Durée : expire le 18/11/2019 Modifications à compter du 26/08/2020. Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS d' Annecy

AL213728215

SCI 33 CREBILLON

SCI au capital de 100 € Siège social : 9 rue d'Hauteville, 21121 Daix 499 051 928 RCS de Dijon L'AGE du 15/07/2020 a décidé de : Transférer le siège social de la société au 2 rue des Pins, 71640 Givry Modifier la dénomination de la société qui devient : SCI MV Objet social : L'acquisition par tous moyens, la location, la sous location, l'administration l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Durée : expire le 19/07/2106 Modifications à compter du 15/07/2020. Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Chalon sur Saône

AL213728235

CESSION

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date à NUITS SAINT GEORGES du 10/07/2020, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1 le 06/08/2020 Dossier 2020 00064665 référence 2104P01 2020 A 03302, ELIUS COLLECTIONS DE VINS, SAS au capital de 420.800 Euros, dont le siège est RN 74 21700 COMBLANCHIEN, immatriculée sous le n°RCS DIJON 421 537 333, A cédé à : CAVEAU DES VIGNERONS C.D.V., SARL au capital de 64.028,59 Euros, dont le siège est 49 rue Henri Challand 21700 NUITS SAINT GEORGES, immatriculée sous le n°RCS DIJON 333 145 167, Un fonds de commerce de vente de vins, meubles et objets souvenirs, sis et exploité 4 rue du Général de Gaulle 21700 NUITS SAINT GEORGES, Moyennant le prix de 68.000 Euros s'appliquant aux éléments incorporels, Entrée en jouissance immédiate. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds.

AL213728262

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE FROMAGER DE BEAUNE

Société en Nom Collectif au capital social de 8016 euros Siège social : Les Maladières 21200 BEAUNE 803.668.680 RCS DIJON Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale mixte en date du 26 Juin 2020, les associées de la société LE FROMAGER DE BEAUNE ont décidé à l'unanimité de révoquer pour juste motif Monsieur Serge DIGONNET, né le 7 Janvier 1966 à Firminy (42), demeurant 17 route de Limonest 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR, de ses fonctions de co gérant à compter du 30 juin 2020. Mention sera faite au RCS : DIJON Pour avis, La gérance

AL213728245

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 07/09/2020

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DIENAY: Terre - Classification urbanime : Zone N du PLU Terre -

17 ha 95 a 39 ca - Cul de la brosse: C-138[4] - La combe au rouget: C-58-139[46] ZC-7

14 a 81 ca - La combe au rouget: C-44

8 ha 09 a 50 ca - Bois aux chevres: C-10 - La combe au rouget: ZC-5(J)-5(K)-6(A)-6(B)

FRAIGNOT-ET-VESVROTTE: Terre - Classification urbanisme : RNU

10 ha 00 a 00 ca - Sur le chemin de lourosse: ZK-20[3]

MAREY-SUR-TILLE: Pré - Classification urbanisme : Commune couverte par le RNU

3 ha 03 a 70 ca - Pres a la volet: ZM-50(J)-50(K)-51(J)-51(K)-51(L)

SAULX-LE-DUC: Terre - Classification urbanisme : Carte communale secteur ZnC

15 ha 09 a 80 ca - Sur miemont: ZD-18[1](J)-18[1](K)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/09/2020 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213728266

DISSOLUTION LIQUIDATION

GRAINES DE PASSION

SARL en liquidation au capital de 3000€, siège social sis route de Chevigny à SENNECEY LES DIJON (21800), 533439998 RCS DIJON. Par PV d'AG du 31.07.2018, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de DIJON.

AL213728250

LE FOURNIL DE PIERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 Euros
Siège social : 20 Route de Dijon
21700 NUITS ST GEORGES
789 081 510 RCS DIJON

Dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 30/07/20 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Pierre-Edouard BAZEAU, demeurant 5 Impasse du Clos Badon - 21700 NUITS SAINT GEORGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation;Le siège de la liquidation est fixé 5 Impasse du Clos Badon - 21700 NUITS SAINT GEORGES. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur.

AL213728256

EARL MIGNARD

société civile en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 21570 THOIRES
382 176 600 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 août 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2020 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur MIGNARD Hubert, demeurant à THOIRES (21570), est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à THOIRES (21570), lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le liquidateur.

AL213728258

JBES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Dont le liquidateur est M SUBTIL Eric
Au capital de 5 000 €
Siège social : 43 Rue d'Auxonne
21000 DIJON
R.C.S DIJON 805 194 784

AVIS DE PUBLICITE

Suivant délibération en date du 31 Août 2020, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur Eric SUBTIL, ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de DIJON

Pour avis et mention

Le liquidateur.

AL213728263

BOURGOGNE PRODUITS REGIONAUX

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, rue Deher,
21170 TROUHANS
Siège de liquidation : : 4, rue Deher,
21170 TROUHANS
813 627 783 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 février 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel GUILLAUME, demeurant 4 Rue DEHER - 21170 TROUHANS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4, rue Deher, 21170 TROUHANS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

AL213728264

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Le 05/08/2020, il a été constitué la SASU:SARENOV Capital:100€. Objet: Conseil en architecture d'intérieur, aménagement, agencement et décoration. Siège:16 Rue d'Ouges 21600 Longvic. Pres.:SAREMI Jerome 16 Rue d'Ouges 21600 Longvic.Durée: 99 ans.Au RCS de DIJON

AL213728176

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/07/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : THOUARS DEVELOPPEMENT Objet social : L'élevage, la production, le développement, la transformation et la distribution de tous produits agricoles Siège social : 8 chemin de Massingy Avenue du Président Coty, 21400 Châtillon sur Seine. Capital : 10000 € Durée : 99 ans Président : M. LEROY Pierre, demeurant Le Châtaignier, 72330 Oizé Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique, sont libres. Immatriculation au RCS de Dijon

AL213728236

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/08/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : JD CONSULTING Objet social : Prise de participation dans des sociétés à objet commercial, civil, immobilière ou autres Siège social : 17 Rue des Orfèvres, 21240 Talant. Capital : 500 € Durée : 99 ans Gérance : M. DOUX Jérémy, demeurant 17 rue des Orfèvres, 21240 Talant Immatriculation au RCS de Dijon

AL213728246

AVIS DE CONSTITUTION

CARROUSEL

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 €

Siège social : 2 rue en Paillery 21850 St Apollinaire

Dénomination sociale : CARROUSEL

Forme sociale : société par actions simplifiée

Adresse du siège social : 2 rue en Paillery 21850 St Apollinaire

Objet social : conseil aux entreprises du secteur privé, public, opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières.

Durée : 99 ans

Capital social : 100€

Président : Philippe Berthaut demeurant 2 rue en Paillery 21850 St Apollinaire

Immatriculation : RCS DIJON

AL213728248

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 06/08/20, il a été constitué une SAS dénommée MINDO. **Siège social:** 47 rue hoche 21000 Dijon. **Capital:** 2 000€. **Objet:** l'import et l'export de divers produits (objets de bricolage, literie, ameublement etc...) L'activité consiste en la recherche et l'identification de produits vendus sur Amazon pour lesquels la demande est importante relativement au degré de concurrence. En fonction des opportunités, je peux m'orienter vers différents types de produits. **Président:** M. Paul Maurice, 47 rue hoche 21000 Dijon. **Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de DIJON.

AL213728249

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/08/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ROMALLIANCE Objet social : Prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés ou entreprises Siège social : 2, route de Pontaillier, 21270 Maxilly sur Saône. Capital : 400000 € Durée : 99 ans Gérance : M. MANZI Romuald, demeurant 2, route de Pontaillier, 21270 Maxilly sur Saône Immatriculation au RCS de Dijon

AL213728251

AVIS DE CONSTITUTION

Par assp du 06/07/2020, avis de constitution d'une SCI **dénommée:**

TRICASTEL

Capital : 100 € divisé en 100 parts de 1 € chacune.

Siège social : 28 rue des Perrières, 21000 DIJON.

Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble I La mise à disposition de ses associés I La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société.

Cession des parts : avec agréments des associés

Gérance : PADEANO Marie-Martine demeurant 28 rue des perrières 21000 DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL213728255

AVIS DE COSNTITUTION

Suivant acte SSP du 03 septembre 2020 constitution de la SAS :

A.S.D GROUP

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 1 rue du Lavoir 21390 ROILLY

Objet : Conseil en marketing et entreprise,la vente directe et à domicile,commerce et vente de détail,import-export de produits cosmétiques,de bien-être,de parfumerie et de compléments alimentaires ou de tous autres produits de l'industrie de la vente directe,organisation de séminaires,promotion des ventes,apporteur d'affaires,formation et modules de formation multimédia,coaching en développement d'entreprise et développement personnel,animations,l'activité de maréchal-ferrant, forge, estampage, matriçage

Président : Mme Francine GUENOT demeurant 1 rue du Lavoir 21390 ROILLY

Conditions d'admission aux assemblées et droits de vote: Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON.

AL213728257

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/08/2020, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination :CONSILIUM Objet social : Prise de participation dans des sociétés à objet commercial, civil, immobilière Siège social :4 Petite Rue de Pouilly, 21000 Dijon. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : M. PLATEAUX PAULINE, demeurant 4 Petite Rue de Pouilly, 21000 Dijon Immatriculation au RCS de Dijon

AL213728260

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 28 aout 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société par actions simplifiée
- DENOMINATION : ROUGEOT VITI
- SIEGE : Champ Lain RD 23 -21190 TAILLY
- DUREE : 99 ans
- CAPITAL : 30 000 euros
- OBJET : A titre principal : Tous travaux d'entretien des vignes et des installations viticoles ainsi que tous travaux agricoles ; A titre secondaire : Tous travaux de maçonnerie générale et de terrassement.
- EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions est libre entre associés. Toute autre cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
- PRESIDENT : La Société **FINANCIERE AMANACRIS**, Société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 €, ayant son siège social à 21850 SAINT APOLLINAIRE - 5 rue en Clairvot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 489 115 592 représentée par son Gérant Monsieur Christophe ROUGEOT.

POUR AVIS

AL213728268

NIÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Le 31/08/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insuffisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

MG RENOV (SAS)

10 rue de Charleville

58000 Nevers

RCS d'Nevers n°B 822 758 926 (2016B00266)

AL583728415

Le 31/08/2020, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour extinction du passif de la Liquidation Judiciaire de :

DERAMCHI Slim

29 Rue Du commerce

58330 ST SAULGE

Siren : 384 431 193 (Non inscrit au RCS de NEVERS)

AL583728416

SUCCESSION

SCP Francis LHERITIER
Nicolas CIRON
Notaires associés
6, avenue Saint Just - 58000 Nevers

AVIS

Par testament olographe du 14 juin 2012, Mr Emile GUILLAUMET, en son vivant retraité, veuf en premières noces non remarié de Madame Alice GOUSSOT, demeurant à NEVERS, 3 rue Hélène Boucher, né à Chatillon en Bazois (58) le 24 novembre 1924, décédé à Nevers, le 20 mars 2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me CIRON, suivant procès verbal en date du 2 septembre 2020, dont une copie authentique a été déposée au greffe du Tribunal judiciaire de Nevers.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me CIRON, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

Me CIRON.

AL583728414

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES A TITRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 septembre 2013,

Madame Suzanne VACHER

A consenti des legs à titre universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 3 septembre 2020, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000) 1 rue Saint Martin, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL583728417

TRANSFERT DE SIÈGE

ECAS

**Société Civile Immobilière
au capital de 100.00 €
Siège social : 13 rue Pasteur
58000 NEVERS
812 558 583 RCS de NEVERS
AVIS DE PUBLICITE LEGALE**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2020, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 31 août 2020, du 13 rue Pasteur, NEVERS (Nièvre), au 13 Grande Rue, GUERIGNY (Nièvre).

En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis,
le représentant légal.

AL583728250

AMS 58

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €
Ancien siège social : Rue du Colonel Rimailho
58640 VARENNES-VAUZELLES
Nouveau siège social : 11, rue Joseph-Marie Jacquard
58640 VARENNES VAUZELLES
809 033 269 RCS NEVERS**

Aux termes de ses décisions du 24/08/2020, l'Associée Unique a décidé de transférer à compter du même jour le siège social sis à VARENNES VAUZELLES (58) de la rue du Colonel Rimailho au 11 rue Joseph-Marie Jacquard et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL583728434

MINEOLAS

sci au cap. de 200€,94 rue d'alsace lorraine 58000 Nevers. Rcs n°878711423. L'age du 21/07/20 a transferé le siège au 9 rue de la vallée 36100 St Georges sur Arnon.

AL583728439

MODIFICATION DE CAPITAL

PRIVTECH ENGINEERING

**SAS au capital de 200 000 €
Siège social : Lieu dit les Presles
Village d'Entreprises
Technopole Module 1
58470 MAGNY-COURS
RCS NEVERS 803 189 224**

L'AGE réunie le 20/07/2020 a décidé de réduire le capital de 200 000 € à 100 000 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de NEVERS.

AL583728440

CONVOCATION

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale ordinaire, qui se déroulera le :

Jeudi 24 septembre 2020, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC.

Sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès verbal de l'AG du 23 mai 2019,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2019,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Fixation du budget formation des administrateurs,
- Questions diverses.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou, **en cas d'empêchement**, sur l'intérêt, de **nous retourner le pouvoir** ci-joint dûment complété.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Alexandre LORRÉ

AL583728419

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

COMMUNE DE GARCHIZY

**AVIS D'OUVERTURE
DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE
PORTANT SUR LA REVISION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n° 2020-URBA-084 en date du 6 Août 2020, le Maire de Garchizy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Jean Pierre BILLARD, technicien des services vétérinaires, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Garchizy, du 7 septembre au 7 octobre 2020 à 17h aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la salle des associations (située sous le restaurant scolaire), 217 avenue de la République, 58600 Garchizy le mercredi 9 septembre 2020 de 14h à 17h, le samedi 19 septembre 2020 de 9h à 12h, le vendredi 25 septembre 2020 de 14h à 17h et le mercredi 7 octobre 2020 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête un dossier sera déposé en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou par mail à mairie.garchizy@orange.fr

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Les rapports et conclusions seront consultables en mairie et sur le site internet www.garchizy.fr

Le Maire

AL583728167

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Maîtres Sophie KOWAL
et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny
(Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE PROPRIETE NON BATIE SISE A EPIRY ET AUNAY EN BAZOIS

La vente aura lieu en l'étude de Me Sophie KOWAL, Notaire à CORBIGNY (58800), au plus offrant et dernier enchérisseur, le :

VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020, à 14H30

A la requête des Consorts SALE,

Suivant jugement du TGI de Nevers le 6/05/2019, il sera procédé, après accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la vente aux enchères publiques des biens, savoir : LOT UNIQUE :

I - Commune d'AUNAY EN BAZOIS (58110) Parcelle de pré : E n°23 (1ha95a00ca)

II - Commune d'EPIRY (58800) Parcelles de pré et taillis : A n°256 (5ha34a30ca) / A 261 (4ha62a00ca) / A n°262 (50ca) / A n°263 (16a) / A n°264 (4ha04a20ca) / A n°267 (3ha68a45ca) / A n°281 (4a10ca) / A n°282 (5ha38a15ca) / A n°286 (5a30ca) / A n°298 (42a50ca) / A n°305 (68a) / A n°311 (4ha72a70ca) // Total : 29ha16a20ca

MISE A PRIX : QUATRE-VINGT TREIZE MILLE TROIS CENT TRENTE-SIX EUROS (93 336,00euros)

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé à l'Etude de Me KOWAL, où toute personne peut en prendre connaissance, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus indiqué, et devra être d'un multiple de CENT EUROS (100,00 euros)

Toute personne désirant enchérir devra remettre au notaire soussigné un extrait d'acte de naissance de moins d'un mois et un chèque de banque de 9 333,60euros.

Nota-Les frais préalables sont payables en sus du prix d'adjudication. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Sophie KOWAL, tél. 03/86/20/01/88.

AL583728162

**Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Fax 03.86.36.19.25
Email : scptmavocats@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le MARDI 20 OCTOBRE 2020
A 10 heures 30**

Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).

Commune de PAZY (Nièvre), village d'Ancray :

Maison d'habitation – Dépendances à la suite et attenantes à la maison.

Cour devant.

Jardin et verger par côtés et derrière.

Le tout cadastré section ZD, numéros :

81 « Ancray » pour une contenance de 06 ares 60 centiares,

82 « Ancray » pour une contenance de 08 ares 05 centiares,

83 « Ancray » pour une contenance de 05 ares 35 centiares.

Bien libre de toute occupation et grevé d'une servitude de passage.

MISE A PRIX : TREIZE MILLE EUROS (13 000,00 €).

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 7 septembre 2020

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser :

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET Huissier de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 7 octobre 2020 à 13 h 00 sur place.

AL583728436

**Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Fax 03.86.36.19.25
Email : scptmavocats@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le MARDI 20 OCTOBRE 2020
A 10 heures 30**

Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).

Commune de TANNAY (Nièvre), 19 rue des Fossés Nord, comprenant :

Une maison d'habitation mitoyenne comprenant :

- Au rez-de-chaussée : séjour avec partie cuisine, salle de bains, WC, cage d'escalier pour accéder à l'étage.
- A l'étage : trois chambres.
- Cave et débarras composé de plusieurs espaces.
- Dépendances.
- Terrain attenant.

Le tout cadastré section AD n°239 « 19 rue des Fossés Nord » pour une contenance de 2 ares 59 centiares.

Bien libre.

MISE A PRIX : HUIT MILLE EUROS (8 000,00 €).

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 7 septembre 2020

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser :

· au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.

· au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET Huissier de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 7 octobre 2020 à 11 h 30 sur place.

AL583728438

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :

Biens à vendre :

Cmne de TAZILLY: ZONE RNU

Avec bâtiment exploitation

37 ha 47 a 15 ca - Le vieux blondet: C-51(J)-51(K)-60(J)-60(K)-63-64-65(A)-65(C)-65(BJ)-65(BK)-66(J)-66(K) - Ponay: C-6-7-35(A)-35(Z)-46-47-48-49(J)-49(K)

Et, par extention, Cmne de FLETY: ZONE RNU

17 ha 07 a 50 ca - Champ des buis: B-300-301 - Coffray: B-307-308-309 - Cuvigny: C-65 - La motte: C-17-20-21(J)-21(K) - Les champs michaud: B-274-275

Cmne de FLETY: ZONE RNU

Avec bâtiments habitation et exploitation

54 ha 04 a 42 ca - Champs de prairiaux: C-149-150-151-152-153 - Coffray: B-305-306-313 - La motte: C-10-12-14-267[12]-280[11] - Les champs bezin: B-101-102-103-104-105-106-405[109] - Prairiaux: C-70 -71 -72(A) -72(Z) -73(A) -73(Z)-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-86

Et, par extention, Cmne de TAZILLY: ZONE RNU

7 ha 37 a 30 ca - Les goutes: A-22-23-24(A)-24(B)

Cmne de MAGNY-COURS: ZONE N

Biens loués en totalité

2 ha 01 a 06 ca - Bel air: ZD-25

Cmne de MONTARON: ZONE RNU

3 ha 82 a 54 ca - La garenne: C-487 - Les champs de chevres: C-657[504]

Cmne de MONTARON: ZONE RNU

Avec bâtiments habitation et exploitation

55 ha 31 a 26 ca - Du pont: ZB-1(B) -1(Z) -1(AJ) -1(AK) -64[42](A) -64[42](Z) - Le pre de sangy: ZB-21 - Les boulins: ZB-12(A) -12(B) - Les champs de la justice: ZA-18-19- 25- 26 - Les grands champs: ZM-39[7](J) -39[7](K)

- Les patures du rin: ZB-15 - Les usages de montaron: C-223-274(E) - Sangy: ZA-11-82[15](J) -82[15](K) ZB-7(J)- 7(K)- 62[2]-63[2]-65[42] -66[42]

Cmne de RAVEAU: ZONE A

Biens loués en totalité

5 ha 21 a 29 ca - La champagne: ZI-55(J)-55(K) - Les bateriaux: AB-199[1483]

Biens à louer par intermédiation locative :

Avec Reprise obligatoire de cheptel et matériel

Cmne de SAINT-JEAN-AUX-AMOGNES : ZONE RNU

36 ha 24 a 70 ca - 'Les condemaines': C-18- 73- 74

Cmne de LA FERMETE : ZONE NC

3 ha 71 a 80 ca - 'L etang de cigogne': A- 14

Cmne de SAINT-JEAN-AUX-AMOGNES : ZONE RNU

21 ha 13 a 02 ca - 'Prairie de cougny': C-77- 82[76](J)- 82[76](K)

Biens à louer par Convention de Mise à Disposition :

Cmne de ISENAY : ZONE RNU

91 ha 68 a 27 ca - 'L orsil': B- 158- 159 - 'L ouche au maintray': B- 256(A)- 256(Z)-257(A)- 412- 413[P1] - 'La garenne': B-276- 414 - 'Les abbes': B- 277- 278- 279 - 'Les champs de poussery': B- 280 - 'Les champs du mont': B- 268- 269- 270- 271-272- 273- 274 275 - 'Les champs frety': B-264- 265- 266- 267 - 'Les grands champs': B- 292 - 'Les moulayes': B- 294- 295- 296 - 'Les pres de la boure': B- 150- 151-152- 153- 154- 155- 156- 157 - 'Mazille': B- 206- 207

Et, par extension, Cmne de THAIX : ZONE RNU

4 ha 78 a 75 ca - 'Les moulayes': A- 15-16- 17

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28/09/2020** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583728437

MODIFICATION DE STATUTS

RYM DISTRIBUTION

SARL au capital de 1000€ Siège social: 69 rue de Nièvre 58000 Nevers 882 327 232 RCS NEVERS Le 20/07/2020, les associés ont: décidé de modifier l'objet social qui devient: Alimentation générale Commerce de tous produits d'alimentation sans vente d'alcool, Recharge téléphonique, accessoires Mention au RCS de NEVERS

AL583728175

CHOUAKRIA

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège Social :
45, Boulevard Camille Dagonneau – RN 7
58640 VARENNES VAUZELLES
393 013 115 RCS NEVERS**

Aux termes d'un assp du 01/07/2020, les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : achat, vente, location, entretien et réparation de véhicules sans permis, neufs ou d'occasion, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

AL583728422

NANCYBOX

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
822 932 711 RCS NEVERS**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du , les mentions ci-après à publier :

Anciennes mentions

Gérant : M. Jean-Philippe JARDINIER - 5 route du port-neuf - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Date de clôture : 31 décembre

Nouvelles mentions

Gérants :

- M. Jean-Philippe JARDINIER - 5 route du port-neuf - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC
- M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Date de clôture : 30 septembre

Pour avis, la gérance

AL583728425

CAUDANBOX

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
842 934 119 RCS NEVERS**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 17 juillet 2020, les mentions ci-après à publier :

Anciennes mentions

Gérant : Mme Aude LE ROUX - 13 rue Fontan - 56100 LORIENT

Date de clôture : 31 décembre

Nouvelles mentions

Gérants :

- Mme Aude LE ROUX - 13 rue Fontan - 56100 LORIENT
- M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Date de clôture : 30 septembre

Pour avis, la gérance

AL583728426

ABBEBOX

**Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
838 005 346 RCS NEVERS**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 17 juillet 2020, les mentions ci-après à publier :

Anciennes mentions

Gérant : Monsieur Teddy GOIN - 16 rue Victor Hugo - 02880 CROUY

Date de clôture : 31 décembre

Nouvelles mentions

Gérants :

- Monsieur Teddy GOIN - 16 rue Victor Hugo - 02880 CROUY
- M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE

Date de clôture : 30 septembre

Pour avis, la gérance

AL583728427

TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT NIÈVRE IMMOBILIÈRE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 312 900 euros
Siège social : 3, Rue Auguste Lambiotte
58700 PREMERY
752 959 056 RCS NEVERS**

AVIS DE PUBLICITE

Les mandats de IN EXTENSO STRASBOURG NORD, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Raoul POINSIGNON, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'associée unique décide de ne pas les renouveler dans leurs fonctions et par conséquent de mettre fin auxdits mandats, les seuils prévus par le décret n°2019-514 en date du 24 mai 2019 pris en application de la loi LOI n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, n'étant pas dépassés pendant les deux exercices précédant l'expiration desdits mandats.

Mention sera faite au RCS de NIEVRE

Pour avis,

AL583728441

CESSION

12 RUE LAMARTINE

**BP 10077
NEVERS CEDEX 58028**

Acte SSP du 31.07.2020 à LA CHARITE SUR LOIRE, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 10 Août 2020, Dossier 2020 00021695, référence 5804 P01 2020 A 00657

Mme Noëlle Hélène PEROT épouse PRACELLA, dt 6 Chemin du Trou de Gouron 18140 LA CHAPELLE MONTALINARD, identifiée au Répertoire SIRENE sous le numéro 439 842 949,

A CEDE

à la **SARL PRACELLA NOELLE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°882 875 081, représentée par Mme Noëlle PRACELLA, gérante associée unique

Un fonds artisanal de soins esthétiques sis et exploité 69 Rue Camille Barrère 58400 LA CHARITE SUR LOIRE moyennant le prix de 50 000 euros. L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds artisanal le 31 Juillet 2020 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le **1er Août 2020 à 0 heure 01**.

Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège du fonds cédé. Pour avis

AL583728418

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.C.E.A. CANTIN

**Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 361 670,50 Euros
Siège social: Neuvilotte– 58440 LA CELLE SUR LOIRE
RCS NEVERS n° 388 610 156**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juillet 2020, M. Gilles CANTIN a démissionné de ses fonctions de gérant avec effet immédiat.Pour avis

AL583728407

ALCIAT-JURIS SELARL D'AVOCATS Me Arnaud SARLAT Siège Social : BOURGES 4 rue Porte Jaune Cab. Sec. : VIERZON 5 ter rue de la Gaucherie NEVERS - 6 rue Hoche

CILOC

**SARL au capital de 150 000 euros
Siège social : Route de Bourgogne
58000 SAINT ELOI
R.C.S. NEVERS 495 025 884**

Il résulte des décisions des associés du 2/07/2020, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

ANCIENNES MENTIONS

Gérant : M. Patrice ROCHER, né le 9 Août 1971 à GUERET (Creuse), dmt à LIMOGES (Haute Vienne), 20, rue des Pïlateries

NOUVELLES MENTIONS A CPTER DU 2.07.2020 Gérant : Jean-Charles BEAUBELIQUE, né le 9/03/1972 à LIMOGES (Haute Vienne) dmt à LIMOGES (Hte Vienne) 34, Rte de Grossereix.

Pour avis, le gérant

AL583728435

AVIS DE LOCATION GERANCE

Suivant un ASSP en date du 01/08/2020, Daniel GOSSET demeurant 1 Chemin de la Jarnosse Les Ombreaux 58700 MOUSSY a donné à l'EURL RIGNAULT JULIE, au capital de 1000 € dont le siège social est Le Grand champ 58110 ROUY, immatriculée 884510207 RCS NEVERS,

un fonds de taxi muni de l'autorisation de stationnement n°1 délivré par la Mairie de CORBIGNY, pour une durée de 4 ans à compter du 01/08/2020

AL583728421

LE FROMAGER DE VARENNES VAUZELLES

Société en nom collectif au capital de 11 856 euros Siège social : Rue Léonard de Vinci Zone d'Activité les Commailles 58640 VARENNES VAUZELLES 804 160 448 RCS NEVERS Par assemblée générale mixte en date du 29/06/2020, les associées de la SNC LE FROMAGER DE VARENNES VAUZELLES ont décidé à l'unanimité de révoquer Monsieur Serge DIGONNET de ses fonctions de cogérant avec effet à compter du 30 juin 2020. Pour avis, La gérance.

AL583728428

DISSOLUTION LIQUIDATION

EVASION RAFTING MORVAN

**Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Pont, 58140 CHALAUX
Siège de liquidation : Le Pont
58140 CHALAUX
814797114 RCS NEVERS**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07 août 2020 à Le Pont 58140 CHALAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé CAZIN Noémie, demeurant Le Pont 58140 CHALAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur.

AL583728228

SCI DU PRE CHARPIN

**Société civile immobilière en liquidation
Capital social : 20 000 Euros
Siège social : Zone Industrielle du Pré Charpin
58260 LA MACHINE
R.C.S. NEVERS 480 523 711**

Le 27.07.2020, l'Assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27.07.2020. M. Michel BEAUVOIS demeurant 1240 route de la Villeneuve 58450 NEUVY SUR LOIRE a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 1350 route de la Villeneuve 58450 NEUVY SUR LOIRE.

Pour avis.

AL583728420

DEFI 58

SARL au capital de 30000 € Siège social : 6-8 Place Saint Sébastien 58000 NEVERS RCS NEVERS 508389632

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2020 , il a été nommé liquidateur(s) M CHEVALIER Alain demeurant au 2 Domaine de l'Etoile, la Font du Port 03110 CHARMEIL et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL583728429

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/08/20, il a été constitué une SAS à associé unique dénommée CANOMER'O.Siège social: 7 bis rue du 19 mars 1962 58700 Prémery.Capital: 5000€. Objet: l'installation et la vente des systèmes de chauffage (à l'électricité,au bois, au gaz et au mazout), des chaudières et des tours de refroidissement, des capteurs d'énergie solaire non électriques, etc.Président: Mme Stephanie Lavalette, rue paul vaillant couturier 58160 Imphy.Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583728158

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COSNE COURS SUR LOIRE du 25 AOUT 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LG CUISINE

Siège : Parc d'activités du Val de Loire, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : - Vente de cuisines aménagées, tables et chaises, meubles de salle de bain et dressing,

- Prestation de services extérieurs (formations)

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président :

Madame Laëtitia MORTREUIL épouse GRENON, demeurant 44 Avenue de la Tournelle - 89000 AUXERRE

Directeur général :

Monsieur Jérôme GRENON, demeurant 44 Avenue de la Tournelle - 89000 AUXERRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL583728229

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/08/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée:

NEVERS EXOTIQUE

Siège social : 10, Square de la Résistance 58000 NEVERS. **Capital** : 1.000€. **Objet** : Le commerce de détail non spécialisé en magasin à prédominance alimentaire, vente des cartes téléphoniques, photocopie, fax, cosmétique, vente des téléphones portables et accessoires. **Président** : Mme DAHAL Komal, 11, Rue Des Géraniums 45500 GIEN. **Durée** : 99 ans. Immatriculation au RCS de **NEVERS.**

AL583728251

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/09/2020 il a été constitué une EURL dénommée :

PIZZA ROYAL GARDEN

Siège social : 54 avenue de la Republique 58260 LA MACHINE **Capital :** 1000 € **Objet social :** restauration rapide fast food sur place en livraison et à emporter **Gérance :** M salim saafi demeurant 3 chemin des tailles 18100 VIERZON **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583728408

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée BOURGESBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE.

AL583728409

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/07/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE CRAPAUD SONNEUR Objet social : organisation de stage, de cours et de séminaires dans le domaine du bien être, sportif et du développement personnel, dispense de cours de yoga, prestation de conseils, location et mise à disposition des locaux, fabrication, vente et revente de produits liées aux activités. Siège social : Le Couvent, 58270 Beaumont Sardolles. Capital : 4000 € Durée : 99 ans Président : M. COUVENANT Cyrille, demeurant Le Couvent, 58270 Beaumont Sardolles Directeur Général : Mme CARPENTIER DE CHANGY Valérie, demeurant Le Couvent, 58270 Beaumont Sardolles Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : Cession libre entre associé. Soumis à agrément dans les autres cas Immatriculation au RCS de Nevers

AL583728412

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/09/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : L'INSTANT

Forme : SASU

Capital social : 1.000 €

Siège social : 4 bis rue du 14 Juillet, 58000 NEVERS

Objet social : La fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter

Président : M. Maxime LLAVE demeurant 11 La chaume du poids de fer, 18320 JOUET SUR L'AUBOIS

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL583728413

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 01/09/2020, il a été constitué une SAS dénommée BKL SAS.**Siège social:** 16, rue Georges Guynemer 58000 Nevers.**Capital:** 500€. **Objet:** Conseil d'affaires et Intermédiaire du commerce. **Président:** Mme Inès Bekhaled, 16, rue georges guynemer 58000 Nevers. **Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583728430

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 03/09/2020, il a été constitué une SAS à associé unique dénommée AGENCE KOMLM.**Siège social:** 31 faubourg de bouhy 58220 Donzy.**Capital:** 50€. **Objet:** le conseil et l'assistance aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques, de communication, d'influence, d'organisation d'événements.**Président:** Mme ELISABETH COSTA, 31 faubourg de bouhy 58220 Donzy.**Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL583728431

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI VALETTE ; Siège social : 2, impasse des Peupliers – 58660 COULANGES LES NEVERS ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 100 € ; Co-Gérance : M. Benoit VALETTE et Mme Célia VOISIN dt ensemble à COULANGES LES NEVERS (58) – 2, impasse des Peupliers ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL583728432

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 15/07/2020: Dénomination : BATI 58 Forme juridique : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle Siège social : 20 AVENUE DE LA PAIX 58200 COSNE COURS SUR LOIRE Objet social : MACONNERIE, GROS OEUVRE, RENOVATION, RAVALEMENT, RAYONNAGE METALLIQUE, MONTAGE ET DEMONTAGE DE RACK Durée de la société : 99 ans Capital social : 1 000 €uros Président : Monsieur KURTULMUS Cengiz demeurant 20 avenue de la Paix 58200 COSNE COURS SUR LOIRE Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix Cession d'agrément : cession libre L'immatriculation sera faite au RCS de Nervers (58).

AL583728433

YONNE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

L'AMBASSADE

SARL au capital de 7622, 45€ Siège social : 13 rue des Cailloux 89250 Gurgy 393092564 RCS Auxerre Le 17/08/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 13 rue Jules Ferry, 89000 Auxerre à compter du 24/08/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt : RCS Auxerre

AL893728372

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par délibération en date du 01/09/2020, les associés de la Société SCI DE LA TOUR DES RUELLES, au capital de 15 244,90 €, siège social à APPOIGNY (89380) 50 chemin des Ruelles, n° 418 389 920 RCS AUXERRE, SIRET 418 389 920 00012 ont décidé de transférer le siège social. ANCIENNE MENTION PUBLIEE SIEGE SOCIAL : APPOIGNY (89380) 50 chemin des Ruelles NOUVELLE MENTION SIEGE SOCIAL : CHEVANNES (89240) 5 rue de la Tour Serein

AL893728407

ACKERMANN VOYAGES

Société à responsabilité Limitée
à associé unique
au capital de 290.000 €
Siège social :
57 Route de Saint-Martin Charny
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
438 991 168 R.C.S. Sens

Aux termes d'un Procès-Verbal des Décisions de L'Associé Unique en date du 31 Juillet 2020, il a été :

décidé de transférer le siège social du 57 Route de Saint-Martin Charny – 89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE au 27 Z.A. Côte Renard -VILLEFRANCHE-SAINT-PHAL – 89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE, et ce à compter du 01/08/2020.

l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

l'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Pour Avis,

AL893728414

SCI LES JACINTHES

Capital de 5000€
RCS AUXERRE N° 751570706

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Aout 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social

De : Milly (89800 Chablis), 6 rue du Milieu,

à : Auxerre 89000, 6 rue Germain Bénard

A compter rétroactivement du 01 juillet 2020

Sans autre modification.

Mention sera faite au RCS de Auxerre.

La Gérance

AL893728425

MAILLOT DISTRIBUTION

MAILLOT DISTRIBUTION
SAS au capital de 10.000 euros
SIEGE SOCIAL : 18 rue Claude Bloch
Immeuble Le Trifide
14000 CAEN
R.C.S. CAEN 884.954.694.

Modifications

Suivant un procès-verbal en date du 4 juillet 2020, l'Associé unique décide, à compter du 2 septembre 2020 de transférer le siège social à SENS (89100) Route de Maillot

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

La société est présidée par la société HOLDING CATRIX, SARL, 14 Route du Saule Fendu 89100 MAILLOT, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 850.054.834.

Mention sera faite au R.C.S. de SENS

AL893728430

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA HIVERT

Société civile au capital de 51 360,07 € Siège social : 10 route de Soie - 89420 SAVIGNY EN TERRE PLAINE 329 253 991 RCS AUXERRE L'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2020 a décidé de réduire le capital social de 15 397,35 €, ce qui ramène celui-ci à 35 962,72 €. Pour avis, la gérance.

AL893728438

MAISON H.B

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 €
Siège social :
9 Chemin du Moulin (la Guette)
89570 SORMERY
823 076 708 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 27 août 2020, le président a constaté l'augmentation du capital de 3.333 € pour le porter à la somme de 33.333 €, décidée lors de l'AGE du 6 aout 2020.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Pour avis.

AL893728446

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté préfectoral 2020/5/DCSE/BPE/EC du 8 juin 2020 , il sera procédé pendant 6 jours consécutifs du lundi 7 septembre 2020 à 9h00 au samedi 12 septembre 2020 à 17h00 en mairies de Bourron-Marlotte (Siège de l'enquête -135 Rue du Général de Gaulle - 77780), La Genevraye (3 Route de Nemours - 77690) et Villemer (12 Avenue du Général de Gaulle - 77250) à la reprise des enquêtes publiques conjointes préalables à:

> à la déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection autour des captages des sources de Bourron, Villeron et Villemer situés sur le territoire des communes de Bourron-Marlotte, La Genevraye et Villemer.

> au parcellaire dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de ces captages.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquêtes publiques seront tenus à la disposition du public:

- en format papier:

> en mairies de Blennes, Bourron-Marlotte, Chevry-en-Sereine, la Genevraye, Grez-sur-Loing, Larchant, lorrez-le-Bocage-Préaux, Montcourt-Fromontville, Montigny-sur-Loing, Vaux-sur-Lunain, Villemer et Villebéon (communes du département de Seine-et-Marne) et Chéroy, Jouy et Montacher-Villegardin (communes du département de l'Yonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies,

- en version numérique :

> à la mairie de Bourron-Marlotte sur un poste informatique dédié fourni par Publilégal, sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante:

http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

Pendant toute la durée des enquêtes publiques conjointes, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions:

- sur les registres uniques d'enquête papier côtés et paraphés par le commissaire enquêteur ouverts:

> en mairies de Blennes, Bourron-Marlotte, Chevry-en-Sereine, la Genevraye, Grez-sur-Loing, Larchant, Lorrez-le-Bocage-Préaux, Montcourt-Fromontville, Montigny-sur-Loing, Vaux-sur-Lunain, Villemer et Villebéon (communes du département de Seine-et-Marne) et Chéroy, Jouy et Montacher-Villegardin (communes du département de l'Yonne) aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies,

- sur le registre unique dématérialisé accessible:

> à la mairie de Bourron-Marlotte à partir du poste informatique dédié fourni par Publilégal, sur le site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante: http:[/www.seine-etmarne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques

- par courriel à l'adresse suivante_:

captages-adduction-eau-potable-bourron-villeron-villemer@enquetepublique.net

Les observations et propositions du public pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, avant la fin des enquêtes conjointes au siège de celles-ci fixé à la mairie de Bourron-Marlotte. Toutes les observations écrites seront annexées au registre unique d'enquêtes publiques.

Les observations ou propositions émises par voie électronique (sur le registre dématérialisé ou par courriel) sont consultables par le public à partir du site Internet des services de l'État en Seine-et-Marne à l'adresse ci-dessus mentionnée.

M. Henri IADRUZE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés en la mairie de Villemer le jeudi 10 septembre 2020 de 13h30 à 16h30.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de la Régie des Eau de Paris - M. Matthieu COSMANO - matthieu.cosmano@eaudeparis.fr - Tel. 01 6445 22 34.

Le présent avis est consultable sur le site internet précité. Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquêtes auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE - BPE 12 rue des Saints-Pères 77 010 Melun cedex). Les dossiers sont également téléchargeables sur le site internet de la préfecture. Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture des enquêtes dans les mairies concernées et consultables pendant le même délai sur le site Internet de la préfecture du 77.

Au terme des enquêtes publiques conjointes, il sera statué par voie d'arrêté préfectoral sur:

- la déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection autour des captages des sources de Bourron, Villeron et Villemer situés sur le territoire des communes de Bourron-Marlotte, la Genevraye et Villemer.

- le parcellaire dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de ces captages.

AL893727758

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE SANTIGNY

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement,

- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020-103 du 12 juin 2020,

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'un parc éolien composé de trois éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Santigny, déposée par la SNC Ferme Eolienne de Santigny (SARL ABO WIND), sera ouverte du mardi 8 septembre2020 (9 h 30) au vendredi 9 octobre 2020 (17 h) inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs à la mairie de Santigny.

Est désigné M. Daniel COLLARD en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire, les avis des services consultés en phase d'examen et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 8 septembre 2020 au 9 octobre 2020 inclus à la mairie de Santigny, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installationsclassées/enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 8 septembre 2020 au 9 octobre 2020 à la mairie de Santigny aux jours et heures d'ouverture de celles-ci, ainsi qu'à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Santigny, Aisy-sur-Armançon, Annoux, Bierry-les-Belles-Fontaines, Blacy, Châtel-Gérard, Etivey, Guillon-Terre-Plaine, Marmeaux,Montréal, Pisy, Sarry, Talcy, Thizy, Vassy-sous-Pisy, (pour le département del'Yonne), Corsaint, Fainles-Moutiers, Quincy-le-Vicomte (pour le département de la Côte-d'Or), sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

soit par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/1981

ou

- à l'adresse e-mail suivante :

enquete-publique-1981@registre-dematerialise.fr

(les observations adressées à cette adresse e-mail seront consultables surle registre dématérialisé)

soit par écrit :

- sur le registre « papier » déposé à la mairie de Santigny,

ou

- courrier adressé à la mairie de Santigny (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de Santigny, les :

- mardi 8 septembre 2020, de 9 h 30 à 12 h 30, - mercredi 16 septembre2020, de 14 h à 17 h,

- samedi 26 septembre 2020, de 9 h 30 à 12 h 30, - jeudi 1er octobre 2020,de 14 h à 17 h,

- vendredi 9 octobre 2020, de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et à la mairie de Santigny, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme LE GALLOU,Responsable du projet à la SNC Ferme Eolienne de Santigny (SARL ABOWIND) – 6 bis, Avenue Jean Zay – 45000 ORLÉANS - Tél. 02.46.85.01.61.

AL893727945

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE SENS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Désaffectation et déclassement du parking « les Champs Plaisants » à SENS (89100)
Cadastré CE 534

Par arrêté n° ARR2008121382PI en date du 19 août 2020, Madame le Maire de la Ville de Sens a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur la désaffectation et le déclassement du parking « les Champs Plaisants », parcelle cadastrée CE 534

Cette enquête publique, d'une durée de 15 jours consécutifs, se déroulera du lundi 28 septembre au lundi 12 octobre 2020 inclus.

Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL a été désigné en qualité de commissaire- enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront déposés pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Sens, 100 rue de la République, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h00.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser à Monsieur le Commissaire-enquêteur- Mairie de Sens – Direction du Pilotage et Evaluation – 100 rue de la République – 89100 SENS.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Sens, 100 rue de la République, les jours suivants :

- le lundi 28 septembre 2020 de 9h à 12h ;

- le lundi 12 octobre 2020 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Sens – 100 rue de la République.

Le dossier est consultable sur le site de la Ville de Sens, www.ville-sens.fr à la rubrique « Actualités »

AL893728327

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA , Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta , CRPCEN 89041 , le 28 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial par :

Monsieur André Jean Marie MOYON, retraité, et Madame Marie-Laure Cyprien MAMBERT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à LA CELLE-SAINT-CYR (89116) 2 rue de la Chapelle.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 1er juin 1951,

Madame est née à LA TRINITE (97220) le 16 septembre 1953.

Mariés à la mairie de SAINTE-MARIE (97230) le 24 mars 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ayant adopté le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Me BROCARDI, notaire à JOIGNY, le 10 mai 2003, homologué par jugement rendu par le tribunal de grande instance de SENS le 16 janvier 2004 et adoptant à nouveau le régime de la communauté légale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL893728437

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

S.C.P. d'Avocats Interbarreaux
REVEST - LEQUIN - NOGARET -
DE METZ - CROCI
5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX
Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne)
Place du Palais de Justice

VENDREDI 16 OCTOBRE 2020 à 14 heures

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE**, Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par la loi du 5 août 1920, le Livre V du Code Rural et les textes subséquents, ayant son siège à TROYES (Aube), 269 faubourg Croncels, constituée à la date du 20 septembre 1994 et immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 775 718 216, agissant poursuites et diligences de Monsieur Pascal TREMEAU agissant lui-même en qualité de responsable du Service Recouvrement Contentieux de ladite CAISSE domicilié ès-qualité audit siège

Ayant pour Conseil la SCP d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE

il sera procédé le Vendredi 16 octobre 2020 à 14 heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

Lot n°1 : Commune de FONTENAY SOUS FOURONNES (Yonne)

Une parcelle de terre sise chemin de Courson, cadastrée section :

- ZL 35 « chemin de Courson », pour 5ha 44a 11ca

Lot n°2 : Commune de MAILLY LA VILLE (Yonne)

Les 19 parcelles cadastrées sections :

A 10 « Les Jaries » pour 10a 40ca, lande,

A 674 « Terres de Lisigny » pour 18a 57ca, taillis,

A 680 « Terres de Lisigny » pour 08a 00ca, taillis

C 595 « Sur la Vallée Godard » pour 46a 87ca, taillis

C 608 « Sur la Vallée Godard » pour 23a 80ca, taillis,

C 825 « Sur les Clous » pour 09a 57ca, lande,

C 975 « Les Clous Est » pour 07a 30ca, lande,

C 1125 « Envers de Vaux Peurjon » pour 3a 80ca, taillis,

C 1146 « Envers de Vaux Peurjon » pour 7a 67ca, taillis,

C 1312 « Les bues Bouteilles » pour 05a 30ca, lande,

F 426 « Les Champs Guichards » pour 32a 61ca, taillis,

F 529 « Les Basses Varennes » pour 17a 18ca, taillis,

F 610 lieudit « Les Perrières » pour 38a 24ca, taillis,

ZC 21 « Le Croupeau » pour 3ha 43a 00ca, terre,

ZC 26 « Le Croupeau » pour 1ha 59a 00ca, terre et lande,

ZD 6 « Haut de la Vallée de Lésigny », pour 53a 20ca, terre,

ZD 42 « Terres de Lisigny » pour 10a 10ca, de terre,

ZD 43 « Terres de Lisigny » pour 58a 80ca, terre,

ZE 17 « La Coutaule » pour 2ha 18a 00ca, pré,

Lot n°3 : Commune de MAILLY LE CHATEAU (Yonne)

Les 46 parcelles cadastrées sections :

A 87 « Val de Puiseau Ouest » pour 28a 34ca, lande,

A 174 « Val de Puiseau Est » pour 06a 30ca, lande,

A 1009 « Chemin des Pierres » pour 05a 20ca, lande

A 1011 « Chemin des Pierres » pour 13a 40ca, lande,

A 1012 « Chemin des Pierres » pour 08a l0ca, lande,

A 1013 « Chemin des Pierres » pour 08a 10ca, lande,

AB 22 « Les Crots Bains » pour 31a 60ca, terre,

B 1517 « Les Basses Corvées » pour 32a 38ca, pré,

B 1536 « Les Basses Corvées » pour 08a 16ca, taillis,

B 1540 « Les Basses Corvées » pour 38a 72ca, taillis,

B 1544 « Les Basses Corvées » pour 13a 60ca, taillis,

C 148 « Cotas Maréchaux » pour 07a 80ca, lande,

D 524 « Beauvais » pour 18a 40ca, futaie,

D 526 « Beauvais » pour 46a 53ca, lande,

D 669 « La Colichonnerie » pour 10a 49ca, lande,

ZE 13 « Chemin des Pierres » pour 27a 60ca, terre,

ZH 57 « Vignes Blanches » pour 2ha 28a 40ca, terre,

ZI 49 « Les Forêts Ouest » pour 1ha 76a 20ca, terre,

ZI 51 « Les Forêts Ouest » pour 1ha 92a 10ca, terre,

ZI 57 « Les Forêts Ouest » pour 2ha 69a 30ca, terre,

ZI 59 « Les Forêts Ouest » pour 30a 20ca, terre,

ZI 60 « Les Forêts Ouest » pour 20a 80ca, terre,

ZI 61 « Les Forêts Ouest » pour 08a 40ca, terre,

ZI 176 « Renvers des Forêts » pour 15a 48ca, terre,
ZI 178 « Renvers des Forêts » pour 09a 40ca, lande,
ZI 179 « Renvers des Forêts » pour 19a 90ca, futaie,
ZK 24 « Champ de Croix Messire Pi » pour 3ha 30a 60ca, terre,
ZK 44 « Renvers de Bel Air » pour 99a 10ca, terre,
ZK 50 lieudit « Adroit de Bel Air » pour 7ha 48a 30ca, terre
ZK 51 « Adroit de Bel Air » pour 22a 80ca, futaie,
ZK 52 « Adroit de Bel Air » pour 83a 20ca, futaie,
ZK 56 « Champ de Croix Messire pi »pour 04a 88ca, lande,
ZK 88 « Les Coutances » pour 02a 05ca, lande,
ZK 103 « Renvers de Bel Air » pour 10a l0ca, terre,
ZK 137 « Renvers de Bel Air » pour 09a 30ca, lande,
ZL 56 « Les Basses Corvées » pour 06a 20ca, jardin,
ZL 68 « Les Basses Corvées » pour 38a 70ca, pré,
ZL 87 « Sur la Trière » pour 2ha 44a 80ca, terre,
ZL 91 « Sur la Trière » pour 1ha 92a 00ca, terre,
ZL 92 « Sur la Prière » pour 1ha 71a 20ca, terre,
ZL 131 « La terrière » pour 1ha 46a 40ca, terre,
ZS 3 « Chemin des Raboulins Est » pour 90a 10ca, terre,
ZS 9 « Chemin des Raboulins Est » pour 17a 50ca, terre,
ZS 44 « Champ Riot » pour 1ha 17a 60ca, terre
ZS 54 « Champ Riot » pour 1ha 59a 90ca, terre,
ZS 55 « Malvoisine » pour 1ha 56a 20ca, terre,

MISES A PRIX : - Lot n°1 : 6 500 € (Six mil cinq cent euros)
- Lot n°2 : 12 500 € (Douze mil cinq cent euros)
- Lot n°3 : 46 500 € (Quarante-six mil cinq cent euros)

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE.

Consignation obligatoire de 3 000 € pour le lot n°1 – 3 000 € pour le lot n°2 et 4 650 € pour le lot n°3 par chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

AL893728335

MODIFICATION DE STATUTS

FLUIDES 89

Avis de modifications

Par délibération en date du 01/09/2020, les associés de la Société FLUIDES 89, SARL au capital de 7 622,45 €, siège social à APPOIGNY (89380) 50 chemin des Ruelles, n° 391 093 788 RCS AUXERRE, SIRET 391 093 788 00027 ont pris acte de la démission d'un co-gérant et décidé de transférer le siège social et modifier la dénomination sociale. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES DENOMINATION : FLUIDES 89 SIEGE SOCIAL : APPOIGNY (89380) 50 chemin des Ruelles GERANTS : - M. Joël LAZZERINI demeurant à CHEVANNES (89240) 5 rue de la Tour Serein - Mme Isabelle LAZZERINI demeurant à CHEVANNES (89240) 5 rue de la Tour Serein NOUVELLES MENTIONS DENOMINATION : I.J. LAZZERINI SIEGE SOCIAL : CHEVANNES (89240) 5 rue de la Tour Serein GERANTE : - Mme Isabelle LAZZERINI demeurant à CHEVANNES (89240) 5 rue de la Tour Serein

AL893728408

FERME DE JOUANCY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 58 000 €
Siège Social : Ferme de Jouancy
89100 SOUCY
530 305 069 R.C.S. SENS

L'AGE du 17/08/2020 a décidé d'adjoindre à l'objet social l'activité de remblaiement à des fins de culture ou de stockage de matières inertes et de terre à compter du 17/08/2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL893728420

VENTE

AVIS DE VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Les Vendeurs :

1°) Monsieur Jean Michel Pierre Raymond BESANCENOT, demeurant à RIS ORANGIS (91130), 6 rue des Camélias,

2°) Monsieur Jacques Robert BESANCENOT, demeurant à PORTEL DES CORBIERES (11490), 4 rue de la Motte,

3°) Et Madame Françoise Marguerite REMY, demeurant à TREMBLAY EN FRANCE (93290), 3 rue Pierre Brossolette,

Rendent publique par la présente insertion la vente des parcelles boisées suivantes conformément à l'article L 331-19 du Code Forestier :

Commune de MOLINONS (89190)

-section B numéro 345, lieudit «Chenevières des Six Gerbes», pour 2 ares 60 centiares,

-section B numéro 357, lieudit «Chenevières des Six Gerbes», pour 2 ares 90 centiares,

-section B numéro 367, lieudit «Chenevières des Six Gerbes», pour 6 ares 50 centiares,

-section B numéro 368, lieudit «Chenevières des Six Gerbes», pour 4 ares 90 centiares,

-section B numéro 369, lieudit «Chenevières des Six Gerbes», pour 3 ares 30 centiares.

Moyennant le prix de DEUX CENT DIX EUROS (210,00 €)

Aux conditions suivantes :

-le prix sera payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique,

-l'entrée en jouissance aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique, par la prise de possession réelle.

-les frais d'acquisition s'élèveront à la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).

Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions résultant de l'affichage en mairie et ce pendant un délai de 2 mois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à l'adresse suivante :

Maitre Marie-Christine MILLOT-SONNET

Notaire

48 rue de la République

89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE

AL893728404

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHENEY - terre à planter AOC Bourgogne et terre agricole

Situation locative : terre agricole occupée

1 ha 26 a 56 ca - Les vignots: X-33 - Saint martin: B-99-103

Zonage : RNU

PONT-SUR-VANNE – terre et serre

5 ha 29 a 01 ca - Bas de la rue: ZI-43-44-45-46-50-61 - Les pres de l isle: ZI-1-2

zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28 septembre 2020** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature

AL893728448

Maître Julien MILLARD
Notaire associé
Membre de la SELARL
« Julien MILLARD – Laure BERTHELIN, Notaires & Conseils »
titulaire d'un Office Notarial à
SAINT FLORENTIN (89600),
26, Rue Dilo

INSERTION – PURGE DROIT DE PREFERENCE DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS BOISES

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles en nature de taillis ci-dessous désignées, savoir :

Sur la commune de BEUGNON (Yonne)

- Section B n° 334 « LES BOULACHUS » pour 10a30ca

Sur la commune de NEUVY SAUTOUR (Yonne »

- Section ZR n° 312 « LE BOIS BRULE » pour 4a93ca
- Section ZT n° 58 « FARINET » pour 11a97ca
- Section ZT n° 59 « FARINET » pour 12a33ca

Mise à prix de l'ensemble des parcelles : 356,00 € (trois cent cinquante six euros).

Provision sur frais d'acquisition en sus à la charge de l'acquéreur payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique (provision sur frais d'environ : 350,00 €, frais de publicité : 366,72 €).

Cette vente aura lieu au jour de la signature de l'acte authentique, par la possession réelle, lesdits biens étant libres de toute location.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe aux biens ci-dessus désignés disposent d'un délai de deux mois à compter de la présente publication pour faire connaître à Maître Julien MILLARD, Notaire à SAINT FLORENTIN (89600), 26, Rue Dilo, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues aux présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption.

Rappel de l'article L.331-19 alinéa 3 : « Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien ».

Pour insertion.

Le Notaire.

AL893728411

CESSION

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20Boulevard du 11 Novembre**, le 18 août 2020, enregistré à AUXERRE, le 21 août 2020, Dossier 2020 00023447, référence 8904P01 2020 N 00842, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Moncef **OUAGHLANI**, commerçant, et Madame Mounira **BEN KHEMIS**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à AUXERRE (89000) 49 rue du Pont.

Monsieur est né à DJERBA (TUNISIE), le 5 août 1957,

Madame est née à DJERBA (TUNISIE), le 18 janvier 1965.

A :

La Société dénommée **SAS SUPERETTE DU PONT**, Société par actions simplifiée au capital de 5.000,00€ €, dont le siège est à AUXERRE (89000), 49 rue du Pont, identifiée au SIREN

sous le numéro 887 748 192 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce d'ALIMENTATION GENERALE sis à AUXERRE (89000), 49 Rue du Pont, lui appartenant, connu sous le nom commercial OUAGHLANI, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 389 907 569.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR),
- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL893728435

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.C.E.A. D'AVIGNEAU

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 554 000 Euros
Siège social : AVIGNEAU – 89240 ESCAMPS
RCS d'AUXERRE n° 503 292 856

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2020, M. Yves VECTEN a démissionné de ses fonctions de gérant, à effet au 31 juillet 2020.

Au cours de la même assemblée, M. Benjamin VECTEN, demeurant 20, rue André VILDIEU – 89580 COULANGES-LA-VINEUSE, a été nommé gérant avec effet immédiat.

Pour avis

Le Gérant

AL893728405

SCI SAINT NIZIER

Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Zone Industrielle de Saint Nizier
71110 MARCIGNY
338 637 036 RCS MACON

Aux termes d'une délibération en date du 11 février 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant **Monsieur Gautier PICQ**, demeurant 10 rue des Odebert – 89200 AVALLON, pour une durée indéterminée, à effet à l'issue de l'Assemblée.

Pour avis

La Gérance

AL893728412

SCI DES CROISETTES

Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Zone Industrielle
Rue de l'Etang
89200 AVALLON
778 258 210 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 11 février 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant **Monsieur Marc-Olivier COURGEON**, demeurant 5 place Anatole France – 37000 TOURS, pour une durée indéterminée, à effet à l'issue de l'Assemblée.

Pour avis

La Gérance

AL893728413

AVIS DE FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance consentie par la Société AKPINAR CARRELAGE PEINTURE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 23 Rue des Vendanges 89000 PERRIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 822 438 503 RCS AUXERRE

à la Société DAVID SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, dont le siège social est Allée Jacquart - 6 avenue Jean Mermoz - 89000 AUXERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 320 638 521 RCS AUXERRE, suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 31 octobre 2019 enregistré au SPFE AUXERRE 1, le 6 novembre 2019, dossier 2019 00034701, référence 8904P01 2019 A 025501.

Du fonds de commerce de prestations de peintures et pose de carrelage situé à PERRIGNY (Yonne) 23 Rue des Vendanges, connu sous le nom de « A.C.P. »,

A pris fin le 31 août 2020 suivant ASSP à AUXERRE (Yonne) en date du 3 septembre 2020.

Pour unique avis signé par la Société DAVID SARL, le locataire-gérant.

AL893728421

FIDUCIAL SOFIRAL

2 Impasse Couzinet
31505 TOULOUSE

GYM FYZZ SENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 82 Grande Rue 89100 SENS
532748035 RCS SENS

Par décision du 30/07/2020, l'associée unique a nommé à effet du 1/08/2020 : Haïk SHAHINIAN, demeurant 19 Rue de la Tour 31200 TOULOUSE, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement d'Anthony JULIEN, démissionnaire.

Pour avis

AL893728426

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2020, La Société CARREFOUR STATIONS SERVICE, Société par Actions Simplifiée au capital de 131.900 euros, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 451.321.376. a donné en location gérance à La Société MAILLOT DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à CAEN (14000) Immeuble Le Trifide, 18 rue Claude Bloch, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 884.954.694. Un fonds de commerce de station de distribution de carburants, exploité à SENS (89100) Angle rue René Binet, Route de Maillot, sous l'enseigne CARREFOUR. Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 2 septembre 2020 pour se terminer le 1er septembre 2021, renouvelable par tacite reconduction.

AL893728428

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Suivant un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2020 La Société CARREFOUR HYPERMARCHES, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.922.200 euros, ayant son siège social 1 rue Jean Mermoz, ZAE St Guénault 91002 EVRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 451.321.335. a donné en location gérance à La Société MAILLOT DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à CAEN (14000) Immeuble Le Trifide, 18 rue Claude Bloch, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 884.954.694. Un fonds de commerce de type hypermarché avec Drive Adossé, exploité à SENS (89100) Angle rue René Binet, Route de Maillot, sous l'enseigne CARREFOUR . Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année à compter du 2 septembre 2020 pour se terminer le 1er septembre 2021, renouvelable par tacite reconduction.

AL893728429

SCI ROYTOIT

Société civile immobilière
au capital de 40 000 euros
Siège social : ZI Vauplaine
89700 TONNERRE
751 852 245 RCS AUXERRE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 12 AOUT 2020, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Julien ROY, demeurant 43/45, Grande Rue Haute - 89430 TANLAY, Monsieur Yohan ROY, demeurant La Pépinière - 89430 COMMISSEY et Monsieur Bastien ROY, demeurant 10 Rue de la Colline - 89430 TANLAY, en qualité de co-Gérants à compter du 12 AOUT 2020, en remplacement de Monsieur Gérard ROY, démissionnaire. Monsieur Claude ROY conserve son mandat de co-gérant.

AL893728432

EXTERNALIS

SARL au capital de 7 622,45€, 10 Chemin du Gué des Archers, 89150 Saint Valerien, 424 352 946 RCS Sens. L'AGO a décidé, le 25/8/2020, de nommer nouveau gérant, Mme SCHAPIRA Catherine, 23 rue Frémicourt, 75015 Paris en remplacement de Mr SCHAPIRA Benjamin démissionnaire. Mention au RCS de Sens

AL893728442

NON DISSOLUTION

FREDERIC SERVICES

SARL au capital de 7 650,00 euros Siège social : 10 Rue ABel Minard - 89400 BRION 434879961- RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Pour avis, la gérance.

AL893728416

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.C.E.A. CORBY

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 443 600,00 euros
Siège social : 9, Les Chevalliers –VILLEFRANCHE
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
RCS DE SENS n° 503 838 393

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2020, les associés de la SCEA CORBY ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 juillet 2020.

M. Jacky CORBY, 9, Les Chevalliers –VILLEFRANCHE - 89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE est nommé liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, les liquidateurs.

AL893728406

AMBULANCES AUXERROISES

Avis de dissolution

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 105 000,00 euros Siège social : 55 Rue du Moulin du Président- 89000 Auxerre 382 865 608 RCS Auxerre Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2020, la société AMBULANCE DU SEREIN, société par actions simplifiée au capital de 1 279 340,00 euros, dont le siège social se situe 22 Bis route de Paris - 89200 AVALLON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la société AMBULANCES AUXERROISES, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 1er octobre 2020. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AMBULANCES AUXERROISES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'AUXERRE. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de M. Romain RENARD, gérant. Pour avis, la gérance.

AL893728410

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AGENCE BOURGOGNE PUISAYE

SARL au capital de 16 098,62 €
siège social: 6 rue du Patis,
89130 TOUCY, 300817087
RCS AUXERRE
TUP

Le 16/06/2020, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la société PP HOLDING, SAS au capital de 100 000 euros dont le siège social est situé 12 rue Hervet, 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 500 459 664, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscal 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

AL893728415

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/08/2020, il a été constitué une SCI dénommée LJR29 Capital : 1000€ Siège social : 28 Rue Voltaire 89140 VINNEUF Objet : L'acquisition, l'administration, la construction, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Gérance Monsieur Jean-Renaud HUBERT, demeurant 28 rue Voltaire - 89140 VINNEUF Immatriculation au RCS SENS

AL893728303

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 18/08/2020, il a été constitué une SARL dénommée :

SHIVA NAGAR

Siège social : 23 rue d'Orbandelle 89000 AUXERRE **Capital :** 10000 € **Objet social :** restauration traditionnelle **Gérance :** M Manpreet SINGH demeurant 14 rue Agar 75016 PARIS **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL893728401

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 31/08/2020, il a été constitué la Société Civile dénommée CHÊNE89.Siège social: 35 rue andré thibord 89190 Courgenay.Capital: 3 000€. Objet: acquisition et gestion de valeurs mobilières et de biens immobiliers. Gérance: M. Claude VILLARD, 35 rue andré thibord 89190 Courgenay. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 Immatriculation au RCS de SENS

AL893728409

Société ARCHIBALD
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

JEAN-OLIVIER BARDET SARL à associé Unique

Redressement Judiciaire du 16/04/2019

10 Rue de la Mairie - 89100 SOUCY

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 31 août 2020.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL893728400

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société par actions simplifiées à associé unique dénommée CL MOTORS au capital de 3 000 euros, le siège social est fixé 33 bis Avenue Jean Mermoz 89000 AUXERRE, ayant pour objet l'achat, la vente, la location de tous motocycles et cycles, de tous matériels, accessoires et pièces détachées se rapportant à cette activité, la réparation de ces derniers uniquement en sous-traitance. La présidence est assurée par Caroline KURTZ demeurant 18 Rue St André 89250 GURGY. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation de la société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

La Présidente

AL893728417

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à AVALLON du 18 août 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Dénomination :** Bi1 CAVE
- **Forme :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
- **Siège :** Chez Ets SCHIEVER – Zone industrielle – rue de l'étang – 89200 AVALLON
- **Durée :** quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
- **Capital :** 10 000 euros.
- **Associée unique :** SA ANCIENS ETS GEORGES SCHIEVER & FILS
- **Objet :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'achat, la promotion et la vente, notamment sur internet, de toutes boissons alcoolisées, ainsi que toutes formes d'opérations et tous services pouvant s'y rattacher.
- **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- **Agrément :** Les cessions d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
- **Président :** Monsieur Vincent PICQ

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour insertion

Le Président

AL893728418

AVIS DE CONSITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à POURRAIN (Yonne) du 3 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée. Dénomination sociale : PHARMACIE PREVOT-CONSEIL. Siège social : 6 Rue Grande 89240 POURRAIN. Objet social : Exercice de la profession de pharmacien d'officine (R 5125-14) par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 30 000 euros. Gérance : Madame Delphine CONSEIL, demeurant 5 Route de Branches - 89113 VILLEMER. Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL893728422

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 août 2020, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination : TANIT

Capital social : 2.000 €

Siège Social : 19 Les Bonnaults 89240 POURRAIN

Objet : Fourniture de services et de matériels aux auteurs, compositeur, sculpteurs et autres artistes.

Durée : 99 années

Président : M. Tarek AYED, demeurant 10 Rue de la Fontaine 78110 Le Vésinet

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées.Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Libre.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre.

Le Président

AL893728423

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31 août 2020, il a été constitué une société civile : DENOMINATION : KARL & LOUISE SWEENEY, SIEGE : 10 promenade de l'Ouest, 89510 VERON (Yonne). OBJET : Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers. DUREE : 99 ans. CAPITAL : 100 euros. GERANCE : Louise SWEENEY, demeurant 62 Exmouth Road, Apartment 4, PLYMOUTH DEVON PL1 4QJ (ROYAUME UNI) et Karl SWEENEY, demeurant 62 Exmouth Road, Apartment 4, PLYMOUTH DEVON PL1 4QJ (ROYAUME UNI), AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant au moins la moitié des parts sociales. IMMATRICULATION :

Au RCS de SENS

AL893728424

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 26/08/2020 constitution de l'EURL : MH Recrutement. Capital: 1000€. Sise 3 Rue Ernest lavisse 89400 Migennes. Objet: Entreprise de travail temporaire et activité liées. Gérant: Mounir Hammadi, 3 Allée du Sequoia, 89470 Monéteau. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL893728433

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 01/09/2020, il a été constitué une SAS

Dénomination :

MBS

Siège social : 22 Grande Rue 89100 SENS

Capital : 1000 €

Activités principales : traiteur, service de restauration, préparation et vente de plat, sandwichs chaud et froid, pâtisserie, boissons non alcoolisées sur place, à emporter, dans un stand ou autre lors d'événements exceptionnels, evénementiel, organisation de buffet

Durée : 99 ans

Président : Mme EL AYAT FATIMA 9 Rue Paul Valery 77000 MELUN

Immatriculation au RCS de SENS

AL893728434

AVIS DE CONSTITUTION

AVOCATS VIGNET ASSOCIES SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX 1 Place du Palais de Justice - 89000 AUXERRE 18 rue du Général Leclerc - 89100 SENS Tel : 03.86.52.60.00. AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution d'une Société Civile Immobilière « CH FONTES » CAPITAL : 1 000 Euros SIEGE SOCIAL : Zone Industrielle 89510 VERON OBJET : L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque. DUREE : 99 années APPORTS EN NUMÉRAIRE: 1 000 Euros GERANT : M. Christophe FONTES demeurant 64 rue de la République 89150 SAINT VALERIEN CESSIONS DE PARTS : Agrément du conjoint non associé en cas de liquidation de communauté intervenant du vivant (ou à la suite du décès) de l'un des époux, et de toute transmission au profit de tiers étrangers à la société à la majorité des parts des autres associés Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

AL893728436

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 02/09/2020, il a été constitué une SAS dénommée IONAUTE.**Siège social:** 40 rue victor hugo 89140 Vinneuf. **Capital:** 35000€. **Objet:** l'édition et la commercialisation de logiciels utilisés à des fins professionnelles ou personnelles installés sur des serveurs distants ou locaux. **Président:** M. Christophe Nocher, 40 rue victor hugo 89140 Vinneuf.**Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de SENS.

AL893728441

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERON du 04/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : TRANSPORTS ALAIN MAILLART - Siège social : Zone Industrielle, 89510 VERON - Objet social : Transporteur public routier de marchandises au moyen de véhicules de tout tonnage - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 70 000 euros - Gérance : M. Christophe FONTES, demeurant 64 Rue de la République 89150 ST VALERIEN, a été nommé gérant. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis - La Gérance

AL893728445

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, en date du 7/09/2020 d'une société civile immobilière dénommée SCI LA MAISON au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 1 Rue Paul Bert à Chemilly sur Yonne (89150), ayant pour objet l'acquisition, la location, la sous-location, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement l'aliénation de ces immeubles devenus inutiles à la Société ; l'obtention de tout financement nécessaire à ces opérations.

La gérance est assurée par M. Henri JEANNEQUIN demeurant 1 Rue Paul Bert à Chemilly sur Yonne (89250) et M. Rémi JEANNEQUIN demeurant The Greens Mosela Tower à Dubaï (99- EMIRATS ARABES UNIS). Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis donné par les associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

La Gérance

AL893728447

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 50 €
- ◯ pour 2 ans 100 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE